

Restructuration du collège Proudhon BESANCON (25)

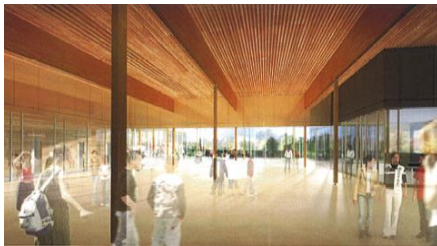
Maître d'ouvrage
Architecte
Montant des travaux
SHON
Mission

Avancement

CONSEIL GENERAL DU DOUBS
TECTONIQUES – 69000 LYON
13 288 601 € HT
9 500 m²
Economie – VRD
Suivi de chantier
Livré en 2014



Caractéristiques de l'opération



L'opération de restructuration du collège Proudhon à Besançon fait partie du programme « Collèges 2010 » du Conseil Général du Doubs.

La restructuration du collège a pour objectif de conforter sa capacité d'accueil à hauteur de 700 élèves :

- en augmentant la surface bâtie et en réhabilitant les locaux existants avec le souci de rationaliser le fonctionnement de l'établissement compte tenu des caractéristiques topographiques et climatiques du site ;
- en rendant accessibles aux personnes à mobilité réduite les locaux d'externat et les annexes.

Phase 1

- Démolition bâtiment « Segpa »
- Mise en place de bungalows provisoires pour Segpa
- Construction neuve cuisine, Segpa, ateliers, préau, sanitaires collectifs, nouvelle chaufferie, CDI

Phase 2

- Mise en place de bungalows provisoires (infirmierie, multimédia, salles TP et salles banalisées)
- Démolitions Ateliers, réfectoire et ancienne chaufferie
- Aménagement parkings professeurs et cour haute

Phase 3

- Restructuration externat existant
- Construction neuve salle polyvalente, infirmierie, factotum
- Travaux d'amélioration des logements
- Réalisation du nouveau TGBT
- Réhabilitation des logements existants et réalisation d'un 4^{ème} logement

Phase 4

- Aménagement paysager final et remise en état finale



Exigences environnementales :

- *Préservation et valorisation des ressources (énergie, eau, matières premières)*
- *Amélioration du confort des usagers (thermique et sanitaire)*
- *Durabilité et coûté d'exploitation des ouvrages*

Particularité du projet :

- *Le chantier devra s'effectuer en site occupé.*
- *Des objectifs énergétiques ambitieux permettant d'atteindre le niveau BBC avec des consommations inférieures Cref-50% pour le collège et < à 50 kWh/m² par an pour les logements*